

**Société de développement des entreprises culturelles (SODEC)**

**Accord de débits préautorisés**

Veuillez remplir la convention de régime de débits préautorisés (DPA) ci-après.

Le requérant autorise la SODEC et l'institution financière désignée (ou toute autre institution financière que le requérant pourra autoriser à tout moment) à déduire de son compte spécifié, un/des montant(s) mensuel(s) et périodique(s) convenu(s) conformément aux conventions signées entre les parties, pour le règlement de tous les montants exigibles portés au débit du compte du requérant avec la SODEC. Le/les paiement(s) mensuel(s) périodique(s) payable(s) sera(ont) porté(s) au débit dudit compte spécifié le 1<sup>er</sup> jour de chaque mois. La SODEC donnera 10 jours de préavis écrit du montant de chaque débit périodique. La SODEC obtiendra son autorisation pour tout autre débit ponctuel ou sporadique.

Cette autorisation demeure en vigueur jusqu'à ce que la SODEC ait reçu du requérant un préavis de sa modification ou de sa résiliation. Ce préavis doit parvenir à la SODEC au moins 10 jours ouvrables avant la date prévue du prochain débit et ce, à l'adresse indiquée ci-après. Le requérant peut obtenir un spécimen de formulaire d'annulation, ou plus d'information sur son droit d'annuler un DPA du payeur en s'adressant à son institution financière ou en visitant [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca).

La SODEC ne peut céder la présente autorisation, ni directement ni indirectement, par application de la loi, changement de contrôle ou autrement, sans donner au moins 10 jours de préavis écrit au requérant à cet effet.

Le requérant a certains droits de recours si un débit n'est pas conforme au présent accord. Par exemple, il a le droit de recevoir le remboursement de tout DPA qui n'est pas autorisé ou qui n'est pas compatible avec le présent accord de DPA. Pour obtenir un formulaire de demande de remboursement, ou pour plus d'information sur ses droits de recours, il peut communiquer avec son institution financière ou visiter [www.cdnpay.ca](http://www.cdnpay.ca).

**EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE**

**DATE :** \_\_\_\_\_

Numéro de dossier avec la SODEC : \_\_\_\_\_

Type de débit préautorisé : Entreprise

Nom du requérant : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Nom du (des) représentant(s) autorisé(s) : \_\_\_\_\_

Téléphone : (bureau) \_\_\_\_\_ (résidence) \_\_\_\_\_

**Institution financière désignée (IFD) :** \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ Province : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

Numéro de compte spécifié à l'IFD : \_\_\_\_\_

Numéro de transit de l'IFD \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_  
(Succursale – 5 chiffres; IF – 3 chiffres)

Spécimen de chèque ci-joint :

Signature du (des) représentant(s) autorisé(s) du requérant :

X \_\_\_\_\_

X \_\_\_\_\_

Adresse pour le préavis à :

SODEC

À l'attention du Service de la facturation - financement corporatif

905, avenue De Lorimier

Montréal (Québec) H2K 3V9

Courriel : Facturation\_FC@sodec.gouv.qc.ca

*Modèle de résolution pour les débits préautorisés*

EXTRAIT DE RÉSOLUTION DES ADMINISTRATEURS DE  
\_\_\_\_\_ [NOM DE LA SOCIÉTÉ  
REQUÉRANTE] (la « Société »),  
ADOPTÉE LE \_\_\_\_\_

---

Il est unanimement résolu :

D'autoriser la SODEC et l'institution financière désignée à effectuer des débits préautorisés au compte spécifié par la Société conformément à l'accord de débits préautorisés à être signé par la Société;

D'approuver l'accord de débits préautorisés à être signé par la Société, qui a été dûment soumis à l'attention des administrateurs;

D'autoriser la(les) personne(s) suivante(s), à signer pour et au nom de la Société, ledit accord approuvé ci-dessus ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner plein effet à la présente résolution.

Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_  
Nom : \_\_\_\_\_  
Fonction : \_\_\_\_\_

Je, soussigné, \_\_\_\_\_ [Nom], secrétaire de  
\_\_\_\_\_ [Nom de la Société], certifie que ce qui précède est un extrait conforme d'une résolution adoptée par les administrateurs de la Société à la date ci-haut mentionnée et ce, conformément à la loi, aux documents constitutifs et aux règlements régissant ladite Société. La présente résolution n'a pas été modifiée depuis son adoption et est toujours en vigueur à la date des présentes.

Fait à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
[Nom]  
Secrétaire